



Monsieur Cédric BOISSON
Directeur de la filiale FSO
Groupement Lacroix Savac

Paris, le 12 novembre 2024

PIERRE BARROS

Réf : PB/AT/11-2024/12

**SENATEUR
DU VAL D'OISE**

**COMMISSION DES
FINANCES**

**DELEGATION
SENATORIALE A LA
PROSPECTIVE**

**CONSEILLER MUNICIPAL
DE FOSSES**

**CONSEILLER
COMMUNAUTAIRE DE
ROISSY
PAYS DE FRANCE**

Monsieur le Directeur,

Je souhaiterais attirer votre attention sur le mouvement de grève des chauffeurs de bus de votre société de transport FSO - Francilite Seine et Oise. Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du réseau de transports dans les territoires de grande couronne d'Ile-de-France, votre entreprise a remporté la DSP n°2 Cergy Pontoise Confluence et a succédé à la STIVO (dépôt de Saint-Ouen-l'Aumône) et à Transdev (dépôt de Conflans-Sainte-Honorine) en janvier 2024.

Ce mouvement est inédit. Lorsque le réseau était exploité par la STIVO et par Transdev ces dernières années, les usagers n'ont pas connu de situation similaire.

Aujourd'hui, les travailleurs dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail. En effet, de nouvelles feuilles de services avec des amplitudes horaires plus importantes leur ont été imposées sans concertation. Des weekends de repos ont disparus sur les lignes 1204 et 1205. La « clause du grand-père » a même été supprimée pour les salariés partant en retraite (les nouveaux entrants ne toucheront plus 3 mois et demi de salaire à leur départ en retraite). De même, ils dénoncent une baisse dramatique de la qualité de services. Les retards se multiplient, de nombreux trajets ne sont pas effectués, la fréquence des lignes diminue, le nombre de véhicules en panne augmente et les délais de réparation sont importants... À Conflans-Sainte-Honorine, 17 bus n'ont pas de girouette depuis le début de l'année, réduisant l'information voyageur. Les conducteurs sont alors obligés de changer de pancartes manuellement. Les conducteurs ont également signalé les délais de réparation de leurs sièges, élément pourtant essentiel pour assurer leur bien-être au travail et éviter l'apparition de maladies professionnelles. Les

bus ne sont plus nettoyés le weekend. Enfin, les chauffeurs dénoncent un manque d'effectifs. Selon eux, dans ces conditions, leurs services deviennent impossibles à assurer.

Cette situation illustre les conséquences de l'ouverture à la concurrence des réseaux de transport. En effet, pour remporter appels d'offres, sociétés de transport ont rogné sur les conditions de transport et sur les conditions de rémunération.

Dans le Val-d'Oise, cela se traduit par moins de bus, des lignes supprimées et une colère qui gronde chez les usagers. Car sans bus, quel droit à la mobilité ? Une nouvelle fois, les maires seront contraints d'assurer le service après-vente d'une politique qu'ils n'ont pas choisi, seuls et abandonnés.

Les travailleurs souhaitent obtenir un accord de substitution, pour garantir les acquis suite au changement d'exploitant, ainsi que l'ouverture de négociations annuelles obligatoires (NAO) pour obtenir des augmentations de salaires.

Monsieur le Directeur, la situation ne peut rester bloquée plus longtemps, en particulier pour les usagers. Je vous demande donc de bien vouloir entamer les négociations avec les représentants des organisations syndicales afin de trouver un terrain d'entente acceptable pour tous. Les conditions de travail et de transports doivent s'améliorer.

Je reste à votre disposition pour continuer à échanger à ce sujet. Dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

Bien Cordialement,



Pierre BARROS

Copie : adressée à Madame Valérie PÉCRESE, Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France et Présidente d'Ile-de-France Mobilités, et à Monsieur Jean-Paul JEANDON maire de Cergy et Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.